

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DU CONTRAT TERRITORIAL « EAU » DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME 2021 – 2023



DONNEES GENERALES DU TERRITOIRE

TERRITOIRE	DONNEES GENERALES DU TERRITOIRE	
<i>Basses Vallées Angevines et Romme</i>	<i>Les problématiques du territoire</i>	La coexistence de nombreux usage et enjeu sur ce territoire interconnecte de manière indissociable et non hiérarchisables les enjeux de qualité, quantité d'eau, des milieux aquatiques, humides, de la biodiversité et la mobilisation de l'ensemble des acteurs. La présence de l'agglomération angevine constitue une pression significative tant au niveau des rejets, que de l'occupation du territoire (urbanisation). Les problématiques principales traitées dans ce contrat concernent la morphologie des milieux aquatiques, la biodiversité (zone natura 2000) et la continuité (liste 2).
	Captage prioritaire	/
	Surface totale du territoire (km ²)	1 440 km ²
	Linéaire de cours d'eau concerné par le CT	677 km hors DPF, 147 km de cours d'eau en DPF, 320 km de boires et annexes liées DPF
	Superficie de zones humides	10 000 ha sur les Basses Vallées Angevines
	Volets thématiques proposés	Milieux aquatiques, zones humides, continuité et biodiversité
	Orientation principale du territoire	Polyculture élevage, arboriculture
	Nb et % de masses d'eau dégradées, ou en risque, notamment celles proches du bon état	Sur les 22 masses d'eau : <ul style="list-style-type: none"> • 0 ME (0%) sont en bon état • 3 ME (14%) sont proches du bon potentiel • 19 ME(86%) sont éloignées du bon état
Enjeux sur le territoire / Pressions	Les pressions prépondérantes concernent à plus de 80% l'hydrologie, la morphologie et les pesticides. Les milieux humides hébergent une biodiversité remarquable et des espèces protégées.	

17 maîtres d'ouvrages :

Département de Maine-et-Loire, Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme, Angers Loire Métropole, Ville d'Angers, Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou, Commune de Juvardail, Commune de Sainte Gemmes sur Loire, Commune de Grez Neuville, Commune de Seiches/Loir, Commune de Cheffes, Commune de

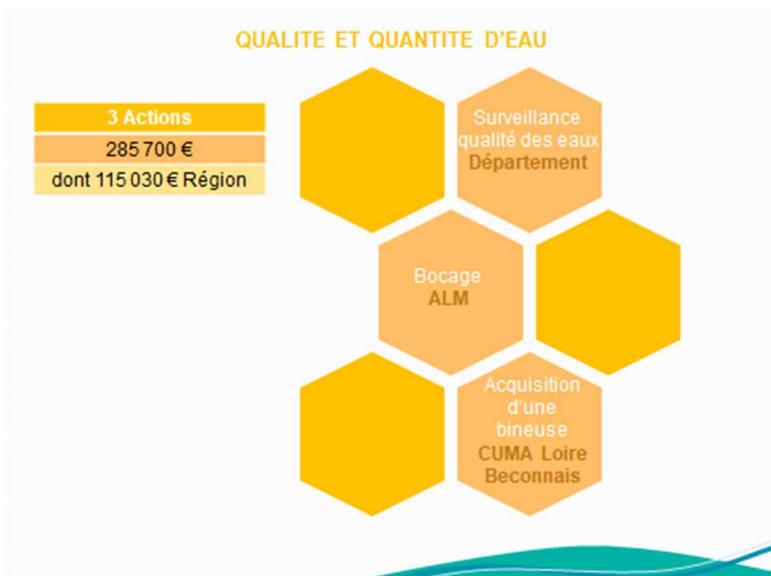
PLAN D' ACTIONS GLOBAL

La problématique de dégradation qualitative et quantitative de dégradation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et le travail de concertation mené entre les professionnels de l'eau, les collectivités et les usagers ont permis d'identifier des leviers d'actions visant à reconquérir la qualité des masses d'eau superficielles.

Le programme d'actions 2020-2022 se décline selon plusieurs points et présentés ci-dessous.

Plan d'actions par volet :

- pour le volet « quantité et qualité d'eau » = 4 % des montants du contrat



Bilan de réalisation :

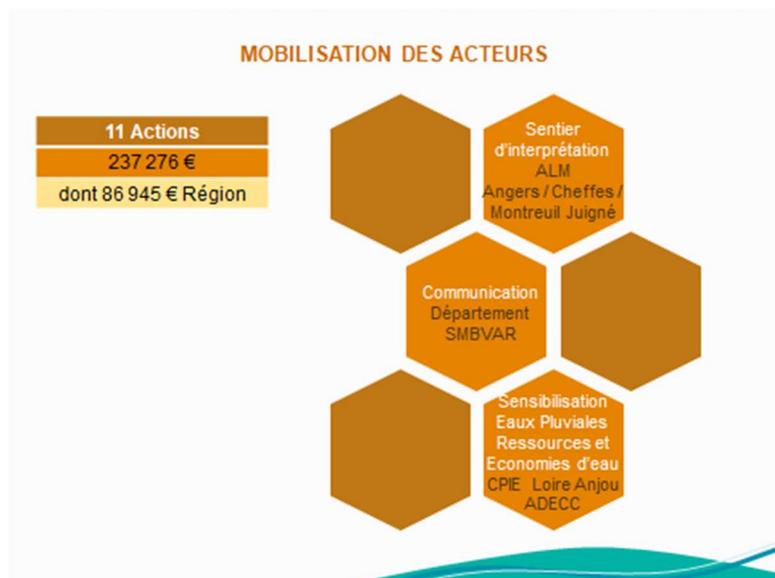
- ✓ les suivis piézométriques mis en place sur le bassin de la Romme ainsi que les suivis des chantiers de restauration morphologique ont mis en évidence un besoin d'amélioration de la connaissance sur le volet quantitatif. Il sera appelé à être renforcé dans la suite du contrat
- ✓ ALM n'a pu développer son programme bocage et envisage de réorienter son action en lien avec le PAT.

- pour le volet « milieux aquatiques et humides » = 93% des montants



Objectifs	Moyens	Actions / maîtres d'ouvrages	Réalisation
Concourir à la restauration du bon état écologique	Actions de restauration morphologique ambitieuses sur les secteurs les plus proches du bon état	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration ou diversification des écoulements et restauration des fonctionnalités rivulaires Romme/Suine/Baconne/Piron/Plessis/Suette (SMBVAR) • Travaux sur l'aval du Pont Rame (FDPPMA 49) • Travaux sur le Brionneau au Parc Balzac (Ville d'Angers) 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions totalement conduites pour le SMBVAR (Chantier phare sur le ruisseau de MARCE- Lauréat des trophées du génie écologique 2022) • Actions FDPPMA non réalisées et reportées sur le CT Eau 2024-2026 • Actions ville d'Angers : études en cours. Les travaux sont reportés au CT Eau 2024-2026.
Restaurer et /ou préserver les fonctionnalités de zones humides remarquables	Actions de restauration des zones humides et boires dans la continuité du précédent contrat et en lien avec les actions Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de restauration des zones humides, boires et annexes sur les Basses Vallées Angevines (Département de Maine-et-Loire/SMBVAR) • Restauration de parcelles du marais Daviers (Juvardeil) 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions partiellement conduites (retards / ouvrages pour le département et pas de travaux sur la commune de Juvardeil)
Favoriser les capacités naturelles de stockage d'eau dans les sols	actions de restauration morphologique pour reconnecter les cours d'eau à leurs nappes d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de restauration des zones humides Romme/Suine/Baconne/Piron/Plessis/Suette et PSE (SMBVAR) • Restauration de mares (CCVHA et ALM) • Acquisition de zones humides (Seiches/Loir, LPO, CEN) 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions conduites (SMBVAR, CCVHA, ALM, Seiches/Loir, LPO) • Le CEN n'a pas mobilisé les crédits du CT Eau pour acquérir des zones humides. L'action sera reconduite dans le prochain CT Eau.
Respecter les obligations réglementaires (classement liste 2)	Dispositifs d'aménagement, de franchissement ou contournement compatibles avec les usages	<ul style="list-style-type: none"> • Actions continuité sur la Mayenne : 8 passes à anguilles et 5 dispositifs tous poissons) et le Loir : 4 dispositifs de franchissements (Département de Maine-et-Loire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité sur la Sarthe assurée sur tous les ouvrages • Continuité assurée sur 5 barrages sur la Mayenne, report de 3 dispositifs en raison des coûts d'appel d'offre (2024 : Roussière et Sautré ; 2025 Montreuil juigné) • Sur le Loir, restauration de la continuité sur le barrage de Corzé, mais reports des autres actions sur le Loir (évolution du contexte législatif et réflexion sur les coûts de gestion / gains potentiels)

- pour le volet « mobilisation des acteurs et communication » = 3 % des montants



Bilan de réalisation

- ✓ SMBVAR : plusieurs actions de communication menées (site internet, animations locale, création de video, plaquettes, ...)
- ✓ Département : création de supports de communication
- ✓ Montreuil Juigné/Cheffes : Mise en place d'un sentier d'interprétation
- ✓ ALM/Ville d'Angers : Les actions n'ont pas pu être mise en œuvre durant ce premier contrat. Une action sera reportée au prochain contrat 2024-2026.

BILAN TECHNIQUE DETAILLE PAR MASSE D'EAU

10 Masses d'eau prioritaires : 10 masses d'eau de surface ont été retenues comme prioritaires car elles sont soumises à moins de pressions ou bien proposées en bon potentiel 2027, elles constituent donc une priorité pour la mise en œuvre du programme d'action des maîtres d'ouvrages.

Les masses d'eau affluentes des grands cours d'eau présentent globalement un état plus dégradé. A partir de l'état des lieux 2013 et des pressions identifiées sur l'ensemble des masses d'eau du territoire, il a été défini comme prioritaire d'intervenir sur celles présentant essentiellement des dégradations liées à la morphologie et à l'hydrologie. En effet, les compétences des maîtres d'ouvrages permettent de répondre plus efficacement sur ces pressions à travers la restauration des milieux aquatiques.

N° ME	Désignation de la masse d'eau	EdI 2017	Paramètres déclassants 2017	Pressions significatives	Actions proposées	Actions réalisées
FRGR0460c	LA MAYENNE (MEFM)	3	IPR ; COD ; NICOSULFURON ; IBD	Continuité , pesticide	Actions continuité (liste 2), zones humides, pollutions diffuses, limitation des transferts	Continuité (Chambellay, Chenillé - Changé, Grez-Neuville) Etude pour la restauration du ruisseau de la Guyonnière sur la Commune de Montreuil Juigné
FRGR0525	LA MAINE (MEFM)	3	IPR	Continuité , pesticide	Actions continuité (liste 2) zones humides, pollutions diffuses, limitation des transferts	
FRGR0456	LA SARTHE (MEFM)	3	IPR IBD; NICOSULFURON ;	Continuité , pesticide	Actions continuité (liste 2), zones humides, pollutions diffuses, limitation des transferts	Zones humides (boires des Roches et de Sené)
FRGR0492	LE LOIR	5	IPR, Pesticides	Hydrologie , Continuité Morphologie, Pesticide	Continuité, Zones Humides	Continuité (Corzé, report autres sites)

FRGR1019	LE RUISSEAU DE SUETTE	5	IPR I2M2	Hydrologie , Morphologie, Pesticide	Restauration morphologique, reconnexion des cours d'eau aux nappes superficielles	Renaturation de 2.2 km du ruisseau de Marcé, affluent de la Suette 2022 Restauration de 1.3 km du ruisseau de la Suette (lieu-dit « Cheman »)
FRGR1102	LA BACONNE	5	IPR I2M2	Hydrologie , Morphologie, Pesticide	Restauration morphologique, reconnexion des cours d'eau aux nappes superficielles	Restauration sur 700 ml (lieu-dit « Hautes Grée ») – Continuité sur 1 ouvrage Étude pour la restauration de 1350 ml (lieu-dit « Château de Vernay »)
FRGR1043	LA SUINE	5		Hydrologie , morphologie	Restauration morphologique, reconnexion des cours d'eau aux nappes superficielles	Reméandrage sur 600 ml (lieu-dit « Fontaine rouillée ») Restauration sur 450 ml (Commune de Sceaux) Étude sur un linéaire de 600 ml (lieu-dit « Monriou »)
FRGR1072	LE PIRON	5	I2M2 PO4 Ptot pesticides	Hydrologie , Macropolluants, Continuité Morphologie, Pesticide	Restauration morphologique, reconnexion des cours d'eau aux nappes superficielles	Étude pour la restauration du Piron et de ses zones d'expansions de crues dans le bourg de Champigné (Commune des Hauts d'Anjou). Etude pour la restauration du Piron (lieu-dit « la Lugrie »)
FRGR1085	LE PLESSIS	4	I2M2 IPR	Hydrologie , Continuité , Morphologie	Continuité, Restauration morphologique, reconnexion des cours d'eau aux nappes superficielles	Restauration du Plessis sur un linéaire de 1100 ml (lieu-dit « le Plessis-Chivré »)
FRGR0532	LA ROMME	4	IPR, pesticides	Hydrologie , Morphologie, Pesticides	Restauration morphologique, reconnexion des cours d'eau aux nappes superficielles	Étude pour la définition d'un réseau de suivi hydrogéologique Création de piézomètres et suivi Restauration de la Coudre sur 3.5 km sur la Commune de St Léger de Linières Restauration du lit historique de la Loge sur un linéaire de 4.5 km et modification des ouvrages sur les Communes de St Germain des Prés et Champtocé sur Loire Restauration de la Romme sur un linéaire de 430 ml sur la Commune de Champtocé sur Loire Reméandrage de la Rebillarderie sur la Commune de Champtocé sur Loire sur un linéaire de 240 ml Restauration du Chevigné (morphologie et continuité) à la Greneraie sur un linéaire de 430 ml. Restauration de la continuité écologique sur 9 ouvrages isolés.

BILAN FINANCIER DES ENGAGEMENTS

Moyens humains mobilisés 2021-2023

Cellule d'animation : 5 ETP techniques (3 SMBVAR et 2 CD49 + 1.5 ETP administratif (1 SMBVAR – 0.5 CD49))

Bilan des aides de l'agence de l'eau

N°	NOM	TOTAL aides prévues	Montant des aides engagées	% réalisation 2021 - 2023
1251	BVAR 21-23	3 712 016 €	3 026 039 €	81%

Bilan des aides de la Région Pays de Loire

N°	NOM	TOTAL aides prévues	Montant des aides engagées	% réalisation 2021 - 2023
1251	BVAR 21-23	1 923 659 €	1 541 026 €	80%

BILAN FINANCIER GLOBAL



BILAN TECHNIQUE

	PREVU	REALISE
Travaux ou actions sur les zones humides (ha)		17,4
Zones humides acquises (ha) Dont Natura 2000		6.7
Linéaire de cours d'eau restauré (km)		16.5
Nombre d'ouvrages effacés		18
Nombre d'ouvrages aménagés Dont ouvrage prioritaire		7 (7)
Nombre de piézomètres suivis		5
Nombre d'études réalisées	16	17
Nombre d'outils de communication mis en place	16	12
Nombre de suivis réalisés	90	90
Nombre de comités de pilotage	3	3
Nombre de comités techniques	6	5

PRINCIPAUX AJUSTEMENTS APPORTES

➤ *focus sur la continuité écologique*

L'un des principaux ajustements ayant influencé la réalisation financière et technique du contrat a concerné l'action de restauration de la continuité écologique sur les rivières Mayenne et Loir, portée par le Département de Maine-et-Loire. En effet plusieurs travaux n'ont pas pu être réalisés dans le cadre de cette action :

- Sur la Mayenne, l'aménagement de 3 dispositifs a été reportée en raison des coûts d'appel d'offre très important dans un contexte de forte augmentation des prix en 2022 (+ 80% environ par rapport au prévisionnel). Ces travaux seront réalisés dans le cadre du second volet du CTEau BVAR, en 2024 pour les sites de la Roussière et de Sautré et en 2025 pour Montreuil-Juigné.
- Sur le Loir, la restauration de la continuité a été assurée sur le barrage de Corzé par l'aménagement d'une boire de contournement mais l'ensemble des autres travaux ont été reportés. En effet, compte tenu des évolutions du contexte législatif, des coûts de travaux et des retours d'expérience sur les difficultés d'entretien rencontrées sur les ouvrages aménagés sur les rivières Sarthe et Mayenne, le Département souhaite actualiser son projet d'aménagement des 12 ouvrages restant sur le Loir. Ces études d'actualisation auront lieu sur la période 2024-26

PROPOSITION DE SUITE DE LA PROGRAMMATION

➤ pour le volet « quantité et qualité d'eau » => quelle montée en puissance de ce volet ?

- ✓ Sur la base des suivis mis en œuvre, la pertinence de renforcer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau et des liens nappe/ cours d'eau sera proposée avec le questionnement :
 - Des extensions de compétences nécessaires pour le SMBVAR
 - Des renforcements de moyens humains et financiers pertinents
 - Des études nécessaires
- ✓ Développement d'une animation axée sur le bassin versant et les travaux d'hydraulique douce pour sensibiliser le public et ralentir le cycle de l'eau
- ✓ ALM en complément avec le PAT élabore un état des lieux du territoire pour structurer un programme d'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses au regard des enjeux eau (Brionneau)
- ✓ Un ciblage sera recherché sur les aires d'alimentation de captages avec dépassement métabolites identifiés l'ARCHE (Sarthe), PENDU (Sarthe) et CHAUVON (Mayenne) gérées par SEA-SAUR.

➤ pour le volet « milieux aquatiques et humides » => poursuite de la dynamique des travaux

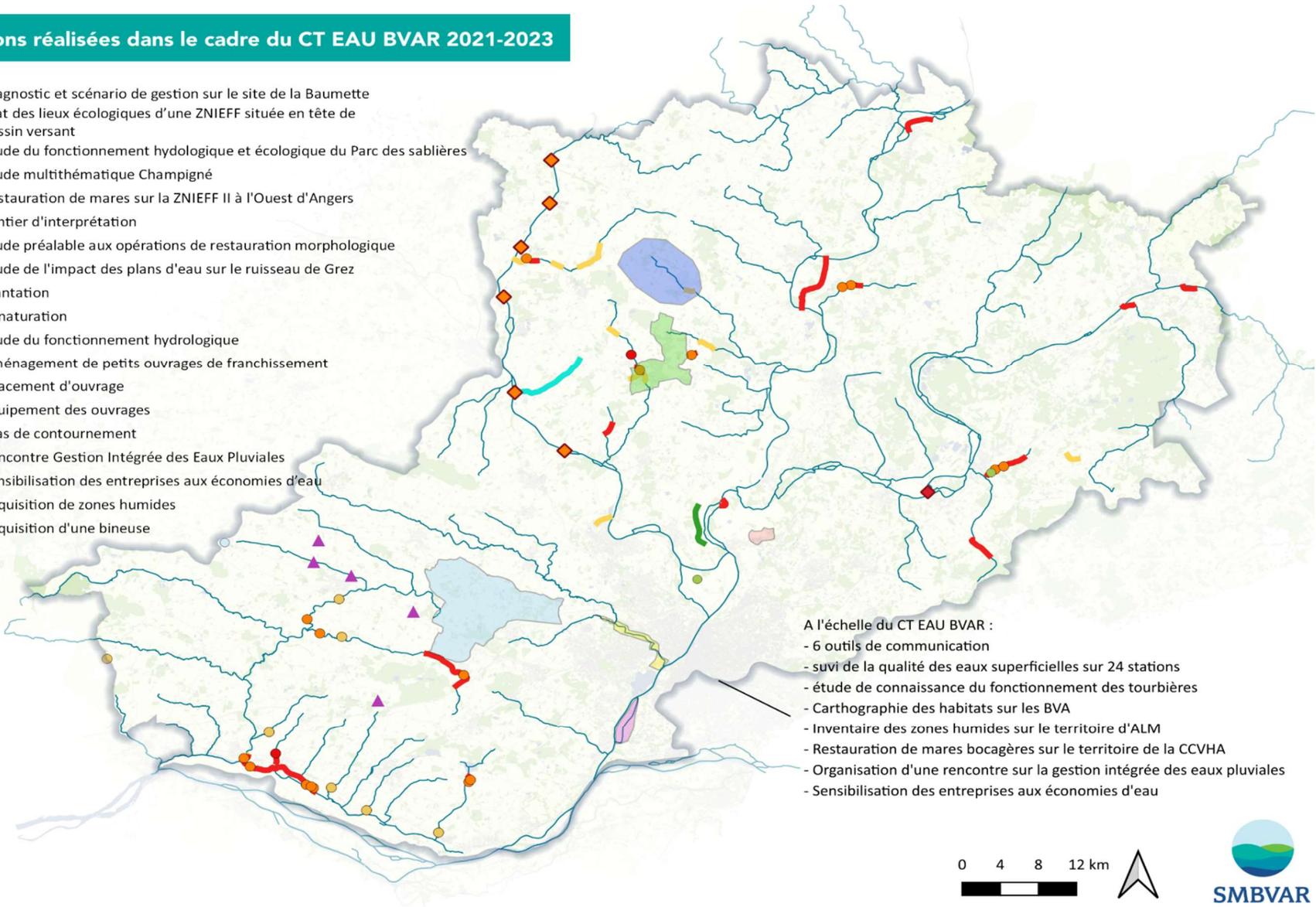
Objectifs	Moyens	Actions / maîtres d'ouvrages	Indicateurs de suivi pressentis
Concourir à la restauration du bon état écologique	Actions de restauration morphologique ambitieuses sur les secteurs les plus proches du bon état	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration, renaturation, diversification des écoulements, restauration des fonctionnalités rivulaires 	Km de cours d'eau et d'annexes restaurés
Restaurer et /ou préserver les fonctionnalités de zones humides remarquables	Actions de restauration des zones humides et boires dans la continuité du précédent contrat et en lien avec les actions Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de restauration des zones humides, boires et annexes 	Surface de boire et zones humides restaurées
Favoriser les capacités naturelles de stockage d'eau dans les sols	Actions de restauration morphologique pour reconnecter les cours d'eau à leurs nappes d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de restauration des zones humides • Acquisition de zones humides • Renaturation et reméandrage des cours d'eau 	Surface de zones humides acquises / surface de zones humides reconnectées au cours d'eau
Respecter les obligations réglementaires (classement liste 2)	Dispositifs d'aménagement, de franchissement ou contournement compatibles avec les usages	<ul style="list-style-type: none"> • Actions continuité : Rivière Mayenne (3 ouvrages restant) 	Nombre d'ouvrages aménagés

➤ pour le volet « mobilisation des acteurs et communication »

- ✓ Poursuite de la dynamique engagée

Actions réalisées dans le cadre du CT EAU BVAR 2021-2023

- Diagnostic et scénario de gestion sur le site de la Baumette
- Etat des lieux écologiques d'une ZNIEFF située en tête de bassin versant
- Etude du fonctionnement hydrologique et écologique du Parc des sablières
- Etude multithématique Champigné
- Restauration de mares sur la ZNIEFF II à l'Ouest d'Angers
- Sentier d'interprétation
- Etude préalable aux opérations de restauration morphologique
- Etude de l'impact des plans d'eau sur le ruisseau de Grez
- Plantation
- Renaturation
- Etude du fonctionnement hydrologique
- Aménagement de petits ouvrages de franchissement
- Effacement d'ouvrage
- Equipement des ouvrages
- Bras de contournement
- Rencontre Gestion Intégrée des Eaux Pluviales
- Sensibilisation des entreprises aux économies d'eau
- Acquisition de zones humides
- Acquisition d'une bineuse



- A l'échelle du CT EAU BVAR :
- 6 outils de communication
 - suivi de la qualité des eaux superficielles sur 24 stations
 - étude de connaissance du fonctionnement des tourbières
 - Cartographie des habitats sur les BVA
 - Inventaire des zones humides sur le territoire d'ALM
 - Restauration de mares bocagères sur le territoire de la CCVHA
 - Organisation d'une rencontre sur la gestion intégrée des eaux pluviales
 - Sensibilisation des entreprises aux économies d'eau



